



LIANCOURTOIS

Recherche praticiens pour ouvrir maison de santé

Frédéric Noury | 26.02.2011, 07h00

« Notre avantage, c'est de disposer déjà du financement pour réaliser une maison de santé pluridisciplinaire. A présent, nous recherchons des professionnels intéressés. » Un appel lancé par Alain Boucher, maire de Monchy-Saint-Eloi et vice-président du Syndicat intercommunal du parc d'activités multisites de la vallée de la Brèche. L'étude, menée par le cabinet Adopale, a conforté le syndicat dans son projet de regrouper sur un même site ces praticiens qui font de plus en plus défaut entre Clermont et Creil.

Un manque criant de médecins généralistes et de dentistes

« Nous avons confirmation que ce dossier est viable », se réjouit Alain Boucher. Subventionnée à 80% par la région, l'étude brosse un état des lieux parlant. L'enquête réalisée auprès de la population du secteur — 23000 habitants pour la communauté de communes du Liancourtois, plus 20 000 habitants à Nogent-sur-Oise — révèle un manque de professionnels de la santé, surtout de dentistes, kinésithérapeutes et médecins généralistes ; 85% des sondés déclarent également manquer d'ophtalmologistes et 65% de gynécologues.

Pour l'heure, ce territoire compte 17 médecins, 3 dentistes, 9 kinésithérapeutes et 12 infirmières. Et pour atteindre la moyenne nationale, il manquerait, selon l'étude, 26 généralistes, 14 dentistes, 12 kinés et 16 infirmières!

Le syndicat dispose de réserves foncières dans la zone de la Croix-Blanche, à Monchy, où se trouvent déjà un Ehpad et un foyer médicalisé, ouverts depuis le mois de décembre. « Nous sommes prêts à investir dans le bâti, assure Alain Boucher. L'essentiel est d'élaborer un projet avec les professionnels. Quelques-uns se sont déjà manifestés. »

La réflexion porte aujourd'hui sur le montage juridique. « Le syndicat a provisionné une somme de 1,5 M €, poursuit l' élu. Nous pourrions accueillir de jeunes praticiens qui préféreront être locataires, et d'autres qui souhaiteront devenir propriétaires. Dans ce bâtiment, qui pourrait abriter une dizaine de professionnels, nous envisageons la création de locaux en commun, comme une salle de travail, un hall d'exposition pour la prévention ou un lieu de restauration, mais aussi des chambres afin de faciliter l'hébergement des praticiens qui y viendront. »

Pas question de faire de la concurrence aux rares médecins de ville, dont l'effectif va encore fondre dans les cinq à dix ans à venir. Avec les départs en retraite, la complémentarité est de mise. « Dès que nous aurons constitué l'équipe et fait valider le projet de santé par l'Agence régionale de santé, nous enchaînerons les étapes, annonce Alain Boucher. Et le premier patient pourrait être reçu avant trois ans.

»